



Audevant met l'Aude à l'heure du développement durable

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, le Conseil Général de l'Aude a organisé trois ateliers thématiques du Projet Départemental afin de sensibiliser et de mettre en place des actions pérennes autour de cette thématique.

■ Collectivités locales et développement durable

Premier grand atelier, le colloque sur le développement durable dans les collectivités a réuni nombre d'élus locaux. Ce colloque a surtout été l'occasion d'écouter et d'échanger avec des spécialistes du développement durable d'autres collectivités territoriales ou d'organismes publics. Dans un premier temps, Fabien Puigrenier, de l'ADEME (Agence Départementale pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie), a présenté le bilan carbone pour les collectivités. Outil de diagnostic, un bilan carbone permet de mesurer les incidences de la production de gaz à effet de serre. Dans le département de l'Aude, une attention particulière doit être portée au secteur des transports qui produit les deux tiers des émissions, alors qu'il ne représente que 50 % dans les autres départements. Cette présentation a trouvé un écho positif dans l'exposé de Raphaëlle Viennot sur le Plan Climat territorial du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. Cette stratégie locale vise à adapter le territoire aux risques climatiques. La Région qui met en œuvre un Plan Climat se fixe pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre mais aussi de faire partager ces préoccupations par l'ensemble des acteurs territoriaux.

Enfin, Isabelle Choquer, chef de mission « Développement durable et agenda 21 » au Conseil Général du Gers a exposé la démarche engagée depuis 2005 par sa collectivité. Les participants ont ainsi pu comprendre les implications de l'adoption d'un agenda 21 notamment à travers des exemples concrets et sur l'ensemble des domaines d'interventions du Département. Les supports des différentes interventions sont en ligne sur www.audevant.fr dans la rubrique « Actualité du Projet ».

■ Agenda 21 dans les collèges

Le développement durable ne concernant pas uniquement les collectivités territoriales, un deuxième atelier s'est déroulé avec les coordonnateurs « Agenda 21 » des 27 collèges publics du Département de l'Aude. Cette rencontre a été l'occasion de préciser les modalités d'action de l'Agenda 21 autour de trois thématiques définies par l'ensemble de la communauté éducative : la réduction et le recyclage des déchets, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et l'approvisionnement en produits locaux pour les cantines. En partenariat avec l'Inspection académique de l'Aude, cette demi-journée de travail a permis de réfléchir aux actions complémentaires à celles engagées par le Département que les Collèges peuvent mettre en œuvre.

■ Sensibilisation des agents départementaux

Enfin, des minis-conférences à destination des agents du Département ont permis aux participants de s'informer sur l'amélioration des pratiques individuelles mais aussi sur les actions déjà engagées par le Département. Avec ces premiers ateliers, le Projet Départemental rentre dans une phase active de concertation. D'autres ateliers, au mois de mai et juin, seront organisés, notamment autour de la mobilité dans l'Aude, des marchés publics et du développement durable. ■

Sur Audevant.fr

Participez aux débats sur le site web du Projet. Les nouveaux débats mis en ligne au mois d'avril :

Economie - Viticulture

Qu'est-ce qu'un bon vin ? Entre respect des traditions et du terroir et produit répondant aux goûts des consommateurs, les réponses sont variées et les définitions assez floues mais c'est un débat d'actualité pour l'avenir de la viticulture audoise.

Solidarités - Clause sociale

Après avoir développé différentes formes de contrats aidés, les collectivités locales tentent de nouvelles formes d'insertion, à travers la clause d'insertion sociale dans les marchés publics. Alors, vraie bonne idée ou générique utopie ?

Aménagement du territoire - Route durable

Plus de 4 300 km de routes départementales, cela nécessite un entretien quotidien de la chaussée comme des bas-côtés. Comment rendre respectueux de l'environnement cet entretien, tout en étant économiquement efficace et socialement équitable ?